



CATALOGUE DE FORMATION 2022

WWW.CLES-SPORT.COM

FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE
METIERS DU SPORT



Qualiopi
processus certifié 
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





CATALOGUE DE FORMATION 2022

FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE
METIERS DU SPORT



2003-2022 : LE CLES POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION DANS LES MÉTIERS DU SPORT

Précurseur de l'insertion par le sport en Lorraine depuis 2005, le CLES s'engage pour l'emploi des publics les plus fragiles et notamment les jeunes, en créant le dispositif DIS (Dynamique insertion par le Sport). En 2015, le CLES devient leader de la formation « Sport et Animation » en Lorraine.

Du fait de son dynamisme, de sa souplesse et de sa volonté d'innovation en matière d'ingénierie de formation, le CLES a su susciter l'intérêt de partenaire employeurs dans plusieurs régions de France.

Aujourd'hui, c'est grâce à un réseau qui reconnaît son savoir-faire, que le CLES peut poursuivre son engagement pour l'emploi hors de la Lorraine qui l'a vu naître. Le CLES a donc à cœur d'accompagner ses stagiaires dans la construction de leur projet professionnel. Cet accompagnement constitue son ADN.

L'implication de réseaux professionnels, d'employeurs et des territoires ajoutent à la force des formations du CLES en termes d'insertion professionnelle. Pour cette rentrée 2022, le CLES propose des formations BPJEPS Éducateur sportif en région Grand Est, en Nouvelle-Aquitaine.

Aujourd'hui c'est au travers de l'apprentissage

NOTRE CHARTE ENGAGEMENT QUALITÉ

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a renforcé les exigences Qualité pour les prestataires d'actions concourant au développement des compétences. De ce fait, le Centre Lorrain d'Éducation par le Sport (CFA-FC) a mis en place un système de management de la Qualité pour répondre aux exigences du référentiel de certification QUALIOPI

Assurer un accueil individualisé et fournir des informations claires.

2. Accompagner nos clients et bénéficiaires dans l'analyse de leurs besoins et leur conseiller le plan d'actions le plus adapté.
3. Concevoir chaque programme de formation en cohérence avec les besoins et objectifs poursuivis par nos clients et bénéficiaires.
4. Choisir nos intervenants sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques, ainsi que de leur savoir-faire pédagogique.
5. Animer nos formations en impliquant nos bénéficiaires pour en faire de véritables acteurs de leur apprentissage.
6. Proposer des moyens, modalités et méthodes pédagogiques adaptés.
7. Mesurer systématiquement la qualité de nos prestations auprès de nos parties intéressées et en tirer les enseignements dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.
8. Procéder à une veille réglementaire, sectorielle, pédagogique et technologique permettant d'actualiser régulièrement nos connaissances et celles de nos intervenants.
9. Proposer aux personnes en situation de handicap des solutions permettant de les accueillir, de les former, de les accompagner ou de les orienter de façon optimale.
10. Accompagner nos bénéficiaires tout au long de leur parcours et préparer leur insertion professionnelle (ou la poursuite d'étude).

Les engagements du prestataire contribuant à une action de formation du CLES :

1. Réaliser une veille réglementaire, sectorielle, pédagogique et technologique dans son domaine d'intervention.
2. Respecter les engagements Qualité du CLES et tout au long de sa prestation.



DES PARCOURS QUALIFIANTS INDIVIDUALISÉS

Autour de partenaires et d'une équipe pédagogique professionnelle dotée d'une solide expérience de terrain nous garantissons un programme de formation complet afin d'obtenir un BPJEPS dans la mention choisie. Au delà nous mettons tout en oeuvre pour assurer la montée en compétence nécessaire aux exigences pratiques du métier. Soucieux des dernières tendances le CLES renouvelle ses contenus de formations pour répondre à la réalité du marché. Avec nos programmes de formation agiles et innovants, nos stagiaires font le choix d'une insertion professionnelle réussie.

DES PROGRAMMES DE PRÉFORMATIONS

La formation à la préparation des BPJEPS AF, AAN, ASC et APT destine à différents types de candidats:

- une personne en phase de reconversion professionnelle et qui n'ont pas le niveau requis pour pouvoir passer les tests de sélection.
- une personne sortant d'un baccalauréat, CAP, BEP ou d'un BTS et qui souhaite, a besoin de se former en amont avant de s'inscrire car elle n'ont pas le niveau requis et les connaissances nécessaires.

OBJECTIFS

1 : Se préparer aux tests de sélection des différentes écoles : chaque école demande de passer des tests de sélection : oraux, écrits, pratiques, quelque fois il est demandé de rédiger des commentaires son projet professionnel ou argumenter sur une lettre de motivation. Cette préformation aide et accompagne donc les stagiaires dans leurs démarches en les préparant à avoir le niveau physique requis ainsi que les connaissances et compétences nécessaires pour passer et surtout valider les tests d'entrée en formation.

2 : Le CLES accompagne ses stagiaires en formation préparatoire à trouver leurs structures et leurs financements. Si le stagiaire désire obtenir un contrat de professionnalisation, se sera le moment idéal pour trouver ce contrat, se faire financer la formation et éventuellement, être rémunéré au cours de son année de passage de diplôme.

3 : Préparer son projet professionnel : au sein du CLES, nous estimons qu'il est primordial d'avoir un projet professionnel déjà réfléchi avant d'entrer en année de BPJEPS pour se donner le maximum de chances possible en sortie de formation. Le marché étant à la fois assez vaste et restreint, il faut avoir une réflexion approfondie sur son projet professionnel avant de s'engager sur une démarche professionnelle.

DES FINANCEMENTS SUR-MESURE

Transition Pro

Plan de formation

Contrat de professionnalisation

FIFE

Dispositif Sésame (-25ans)

Aide ARIF (+30ans)

Apprentissage (-30ans)

FAJ (-25ans)

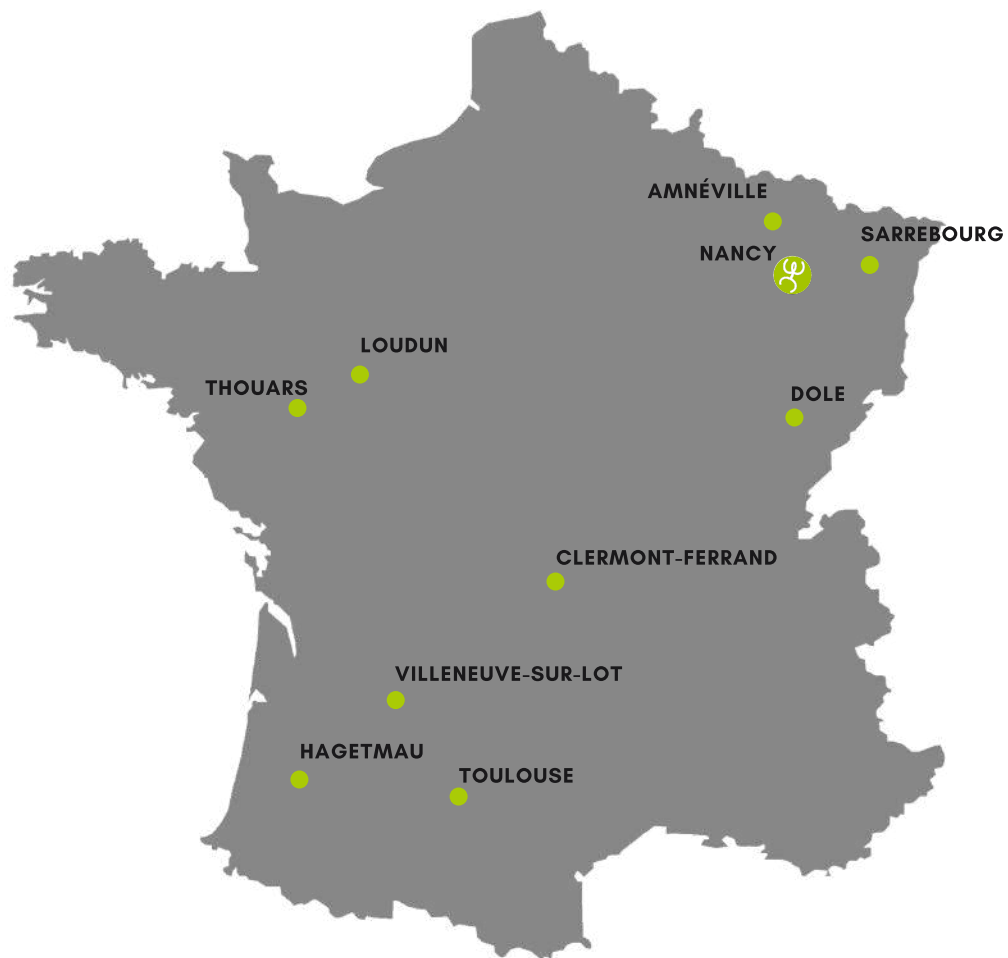
CPF/DIF

Contrat PEC

ZOOM SUR L'ALTERNANCE

Dans le cadre du contrat d'apprentissage au CLES, le temps passé en entreprise est de 2,5 jours par semaine. Ainsi, vous et l'alternant, êtes garanti d'une régularité dans le planning et d'un meilleur suivi de son évolution et de vos projets.

TROUVER VOTRE FORMATION



NOS ÉQUIPES

CONTACTS:

Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.57.48.06.66

Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.57.48.06.66

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS AQUATIQUES

PRÉPA SPORT AAN
EMPLOYÉ DE PISCINE
BPJEPS ACTIVITÉS
AQUATIQUES ET DE LA
NATATION

INFOS MÉTIERS

BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204



DATES:

RENTREE 2022

LIEU DE FORMATION

NANCY (54)
AMNEVILLE (57)
SARREBOURG (57)
CLERMONT-FERRAND (63)
LOUDUN (86)
VILLENEUVE-SUR-LOT (47)

CONTACTS:

Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.57.48.06.66

Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.57.48.06.66

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Aquatiques et de la Natation », est un diplôme de niveau 4 (bac).

Communément appelé « BP JEPS AAN », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Aquatiques et de la Natation contre rémunération et délivre à son titulaire le titre de « Maître-Nageur Sauveteur ».

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Le maître-nageur sauveteur exerce essentiellement son métier au sein des piscines municipales ou intercommunales. Il assure la sécurité des biens et des personnes, enseigne la natation dans le cadre scolaire ou d'activités de loisir allant du niveau débutant au perfectionnement, et anime les activités aqua formes. On peut également le trouver dans les centres de remise en forme, de thalassothérapie ou encore en centre de rééducation.

L'été, la demande de maîtres-nageurs explose sur les lieux de vacances (campings, hôtels, plans d'eau...) À noter que pour les plages, il devra posséder une habilitation spécifique.

Pour évoluer, le concours ETAPS permet au maître-nageur d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Des concours internes lui permettront d'aller vers les fonctions de directions.

Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement, grâce au DEJEPS, DEESJEPS ou au BF Moniteur/trice sportif/ve de natation.

Enfin, il peut élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap (Contacter le référent handicap)
Conditions d'honorabilité

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi: Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc).
- Apprentis: Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- Niveau collègue en langue française
- BNSSA et PSE1 en cours de validité
- Avoir validé les tests d'exigences préalables
<https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2,5 jours en centre/2,5 jours
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
750 heures en entreprise (non contractuel)

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue: Devis sur demande
Apprentissage: Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue: Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage: Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve écrite : Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissance générales
- Epreuve orale: Entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidats
- Epreuve sportive: Prise en compte de la performance réalisée lors des tests d'exigences préalables ou en compétition (Palmarès FFN).
- Epreuve orale: Entretien portant sur les motivations du candidat

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1: ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE.

- Communiquer dans les situation de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des Activités aquatiques et de la natation

UC4: MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Conduire une séance ou un cycles en utilisant les techniques de activités aquatiques et de la natation
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation
- Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignades et de pratques des activités aquatiques et de la natation

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

EMPLOYE DE PISCINE SAUVETEUR AQUATIQUE

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204



LIEU DE FORMATION

LAGNY-SUR-MARNE

CONTACTS:

Référent administratif,
socioprofessionnel
et handicap:
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Proposer une qualification dans le domaine de la surveillance aquatique et du secours à personnes.
- Accès à un emploi saisonnier ou permanent dans des structures aquatiques.
- Obtenir le BNSSA prérequis nécessaire pour entrer en formation de Maître-Nageur Sauveteur sanctionné par le diplôme du BPJEPS AAN

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- _ Être capable de surveiller et de porter secours à tout type de public (prévention des risques de noyade, sécurité des baignades, sauvetage et réanimation).
- _ Être capable d'appliquer la réglementation en matière de qualité et d'hygiène de l'eau.
- _ Être capable d'accueillir et de porter secours en anglais.
- _ Être capable de prendre en charge les dimensions fonctionnelles et organisationnelles de la sécurité de l'espace de bain et de l'environnement mis à disposition de la clientèle.
- _ Être capable de proposer et de participer à des animations « loisirs » sans encadrement et sans enseignement.
- _ Être capable de surveiller et de porter secours sur tous les lieux de baignade « eaux intérieures »

TAUX DE SATISFACTION*

95%

REUSSITE AU DIPLÔME*

85%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

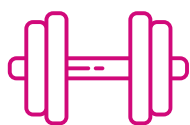
**BIEN ÊTRE - REMISE EN
FORME - DÉVELOPPEMENT
DE LA PERFORMANCE**

**PRÉPA SPORT AF
BPJEPS ACTIVITÉS
DE LA FORME**



BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204



DATES:

RENTREE 2022

LIEUX DE FORMATION

NANCY (54)
AMNEVILLE (57)
TOULOUSE (31)
CLERMONT-FERRAND (63)
HAGETMAU (40)

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités de la Forme », est un diplôme de niveau 4 (bac).

Communément appelé « BP JEPS AF », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités de la Forme contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- évaluer, valoriser et développer la condition physique dans un objectif de santé

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités de la forme", autrement appelé coach sportif, personal trainer ou encore préparateur physique, exerce son métier dans différents environnements. Dans des salles de sport, il encadrera les adhérents dans leur pratique, de manière individuelle ou en groupe afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs : musculation, perte de poids, assouplissement, etc. Il pourra également assurer l'animation de cours collectifs de type fitness. Dans un club sportif, il accompagnera les athlètes, les préparera physiquement et mentalement afin de développer leur performance. Enfin, en tant qu'indépendant, il interviendra auprès de particuliers pour proposer des programmes de remise en forme personnalisés ou auprès d'entreprises pour répondre à des problématiques spécifiques.

Le titulaire du BPJEPS AF pourra élargir son champs de prérogatives ou se spécialiser grâce aux diplômes du Ministère des Sports (autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) mais également à des formations complémentaires (préparation mentale, activités physiques adaptées, etc).

Enfin, des possibilités d'évolutions vers des fonctions d'encadrement en salle sont possibles avec notamment un DEUST "Métiers de la forme" ou d'autres diplômes de la filière universitaire.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

POURSUITE DE PARCOURS
FORMATION/EMPLOI*

85%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat

PRÉ REQUIS

- Niveau Collège en Langue Française
- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance : 2 jours en centre/3 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorique-pratique.

Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
750 heures en entreprise (non contractuel)

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : 5765 €, prise en charge intégrale selon votre statut (DE)
Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche, le coût de la formation est intégralement prise en charge.

RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)

Apprentissage : Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer un entraînement de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

UC1: ETRE CAPABLE D'ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: ETRE CAPABLE DE CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS DE LA FORME

Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4A et/ou UC4B: ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DE ACTIVITÉS DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION "COURS COLLECTIFS" (UC4A) et/ou DANS L'OPTION "HALTÉROPHILIE, MUSCULATION" (UC4B)

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
- Garantir des conditions de pratique et de sécurité

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise pour toute la durée du diplôme.

ANIMATION, SPORT ET LOISIRS

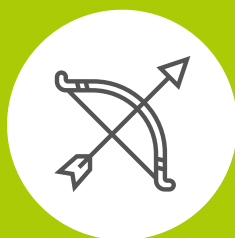


PRÉPA SPORT AF
BPJEPS ACTIVITÉS
DE LA FORME



BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

FORMACODE: 15436 - ROME: G1204



DATES:

RENTREE 2022

LIEU DE FORMATION

NANCY (54)
LANGATTE (57)
THOUARS (79)
HAGETMAU (40)

CONTACTS:

Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.57.48.06.66

Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.57.48.06.66

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Physiques pour Tous », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BPJEPS APT », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Physiques pour Tous contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- le développement psychomoteur ;
- valoriser et développer les liens sociaux.

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités Physiques pour Tous" exerce son métier au sein des mairies, MJC, centres de loisirs, associations ou encore dans des centres de vacances. Animateur multisports, il intervient auprès de publics divers, allant des enfants aux seniors, pour les initier aux activités sportives dans les champs suivants: activités physiques de pleine nature, activités gymniques d'entretien corporel, activités à caractère ludique, sports collectifs, sports d'opposition et de percussion, jeux athlétiques, etc. Il est un ambassadeur des valeurs sportives comme vecteur de lien social, de santé et de citoyenneté. Ses horaires s'adaptent aux disponibilités des publics et il cumule souvent les employeurs pour arriver à une activité à temps plein. Pour évoluer, le concours ETAPS permettra à l'animateur multisports d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Les concours internes pourront lui permettre d'accéder à des fonctions d'encadrement. Il peut aussi intégrer la fonction publique hospitalière. Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement dans le sport de son choix, ou évoluer vers des fonctions d'encadrement dans l'animation sociale grâce au DEJEPS, DEESJEPS et brevets fédéraux. Enfin, il peut élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap (Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi: Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis: Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- Niveau collège en langue française
- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2,5 jours en centre/2,5 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
750 heures en entreprise (non contractuel)

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue: Devis sur demande

Apprentissage: Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue: Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)

Apprentissage: Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer une séance d'activité sportive de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1: ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LIEUX ET TOUTES STRUCTURES

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

UC3: CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LA MENTION "ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS"

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4: MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION "ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS" POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de
Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI 0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com

